

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivemromainville@yahoo.fr

Le 16 juillet 2012

Hotel de Ville de Pantin
M. le Maire
84 avenue du Général Leclerc
93507 PANTIN Cedex

Lettre ouverte aux membres d'Est Ensemble. RAR au président d'Est Ensemble et à M. Monteagle

Objet : **USINE DE TMB DE ROMAINVILLE :**
Mise en place du plan d'action citoyen
Demande de corrections du site Internet Est Ensemble

Monsieur le Maire.

Les retours d'expérience catastrophiques des usines de TMB-Méthanisation les plus récentes, entre autre Angers et Fos-Marseille, n'ont fait que confirmer les évidences sur l'ineptie de cette technologie.

Le projet actuel du SYCTOM, en plus des déboires sociaux et économiques qu'il va entrainer sur nos localités, du gouffre financier annoncé qu'il va nous faire supporter, est une régression citoyenne et écologique.

Les schémas de la plaquette commerciale du syndicat omettent soigneusement d'indiquer qu'il y aura avec leur procédé, de la mise en décharge et de l'incinération.

Le projet de TMB-Méthanisation de Romainville se soldera par la production inutilement impactante sur son entourage, d'un digestat coûteux à produire et à enfouir (norme NFU 44051 ou pas, les digestats issus de TMB-Méthanisation sont envoyés en décharge à l'instar de Fos-Marseille, et les chambres d'agriculture de l'Eure et d'Ile-de-France ont confirmé par écrit et en réunion publique qu'ils n'en veulent pas).

Les porteurs des projets de TMB sont prêts à dire tout et son contraire, à l'instar de Véolia qui milite avec force en France pour que le produit du traitement des ordures ménagères puisse être épandu sur les terres agricoles, alors qu'elle s'y oppose fermement en Angleterre !

Le saviez-vous ?

Les réunions organisées par l'ARIVEM le 14 mars et le 20 juin dernier sont encore dans tous les esprits et ont répondu pleinement aux attentes des citoyens, à savoir des retours concrets sur les usines de TMB Méthanisation existantes, et la construction d'un plan d'action alternatif prêt à être mis en œuvre dans un délais très court.

Mais l'audit du SYCTOM nous oriente vers une impasse. Quelle que soit la décision finale du syndicat sur le maintien ou non de son projet, il n'y a pas d'autres solutions, nous dit-on...

Ce process qui a besoin de nos restes de repas pour fonctionner, va maintenir pendant au moins 30 ans la population locale dans le plus grand incivisme.

L'idée d'une collecte sélective des biodéchets sur nos communes est ainsi décrite par la direction du SYCTOM, alors qu'elle la prône à quelques kilomètres de Romainville..., au Blanc-Mesnil.

Face à l'accumulation de la désinformation et des manipulations, la colère monte ici, d'autant qu'avec notre plan d'action citoyen, nous avons la possibilité de respecter les engagements du Grenelle de l'Environnement et de l'Europe, ce qui n'est pas le cas du projet du SYCTOM.

Loin d'accepter l'idée d'être confinés pour 30 ans dans la case des mauvais élèves sur la gestion de nos déchets, nous voulons au contraire être un exemple de ce qui se fait le mieux en Ile-de-France.

Obtenir des résultats spectaculaires grâce au tri à la source et à la collecte sélective en milieu urbain dense n'est pas une utopie, mais une réalité constatée dans de nombreuses agglomérations européennes, y compris dans des pays du sud de l'Europe, à l'instar de l'Italie (cf la liste des villes énoncées dans le plan d'action joint) ou au Pays-Basque espagnol.

Mais il ne peut y avoir de résultats sur cette étape essentielle qu'est le tri à la source, voulu par le Grenelle de l'Environnement, qu'en l'absence de conflit d'intérêt avec le système de traitement des déchets résiduels retenu.

L'usine de Romainville aura besoin d'être remplie au maximum de ses capacités pour fonctionner correctement, et sera dépourvue d'adaptabilité et de souplesse pour permettre le développement du tri à la source.

Or, des process de traitement adaptés au développement illimité d'un tri en amont existent et fonctionnent parfaitement chez nos voisins européens.

Le plan d'action citoyen que nous vous transmettons joint à ce courrier n'est pas une solution alternative, mais bien mieux.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler nos précédents courriers du 2 mai, du 28 mai et du 6 juin 2012 (envoyé en RAR).

Ces courriers traitent entre autre, de l'audit du SYCTOM, de notre enquête mettant en évidence son absence d'indépendance, et le refus de l'ARIVEM d'intégrer ce comité de pilotage, ne cautionnant pas cette démarche en l'état, et notre demande qu'Est Ensemble organise en parallèle son propre audit indépendant.

Le courrier de l'ARIVEM en RAR du 6 juin 2012 envoyé à chacun des membres d'Est Ensemble précise bien : « *Nous vous confirmons enfin qu'en dépit de votre aimable invitation à participer au Comité de Pilotage sur le projet, nous ne l'intégrerons pas en raison de l'atteinte au principe d'impartialité de cet audit* ».

Or, votre site Internet (<http://audit-methanisation-romainville.fr>) indique à la page « **Composition du comité** » : *François Mouthon et Philippe Boisseau – Arivem (ils se sont présentés à deux)*.

N'ayant pas intégré ce comité de pilotage, nous vous demandons d'enlever dès réception de ce courrier cette information erronée transmise aux visiteurs de votre site « *François Mouthon et Philippe Boisseau – Arivem (ils se sont présentés à deux)* » de la page « **Composition du comité** ».

De plus, la page de ce même site *Journal du moratoire, 6 juillet 2012, Deux premières réunions du Comité de Pilotage*, indique : « *Cette position a conduit l'association Arivem à renoncer à participer au Comité de Pilotage, sans qu'à ce jour le garant en soit officiellement informé* ».

Le fait que l'ARIVEM n'ait pas intégré ce comité de pilotage est au contraire une information parfaitement officielle.

A quoi servent nos trois courriers, dont le dernier a été envoyé en recommandé avec AR à tous les membres d'Est Ensemble, à vous même et à M. Monteagle qui préside le comité de pilotage ?

Il ne nous appartient pas de réaliser, dans ce cadre, une quelconque démarche directe auprès du garant, lequel est parfaitement au courant de la position de l'ARIVEM, et il est de votre compétence de réaliser toutes démarches « officielles » auprès de lui.

Nous restons attentifs à la rectification dès réception de cette lettre de ces informations sur votre site Internet.

Nous vous proposons de nous organiser rapidement, Monsieur le Maire, pour travailler avec l'ensemble des membres d'Est Ensemble sur ce plan d'action citoyen de gestion de nos déchets ménagers, et de construire ainsi sa mise en place sur notre territoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le COLLECTIF de l'ARIVEM
PANTIN – BOBIGNY –ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS
FONDAMENTAUX**

Pièces-jointes :

1. Plan d'action citoyen de gestion des déchets ménagers (dossier complet),
2. Plan d'action citoyen de gestion des déchets ménagers (Les propositions de l'ARIVEM),
3. Dossier technique annexe : Pourquoi il n'est pas possible de mettre en place un digesteur sur le site de Romainville ? – Traitement des OMR par la stabilisation,
4. Positions antagonistes de Véolia entre la France et l'Angleterre : Quel avenir pour les composts de TMB ? (Pascal Pelerbe 12 avril 2012) – The waste manifesto 2 (2010).
5. Copies des pages Internet Est Ensemble « Composition du comité » et « DERNIER ARTICLE 6 juillet 2012 Deux premières réunions du comité de pilotage »